



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation de la démarche d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) et ses liens avec l'urbanisme

4 novembre 2025 - Séminaire planification urbaine et biodiversité

Qu'est-ce qu'un ABC?

L'ABC : une démarche en faveur de la biodiversité

L'ABC permet à une collectivité de mieux connaître la biodiversité et mobiliser pour agir

CONNAISSANCE

Réalisation d'un diagnostic et de cartographies des enjeux de biodiversité

MOBILISATION

Un outil d'appropriation des enjeux et de sensibilisation des acteurs locaux

PASSAGE A L'ACTION

Un outil stratégique de l'action locale pour la mise en œuvre de politiques (inter)communales en faveur de la biodiversité



© LPO – ABC du PNR des Alpilles – commune d'Aureille (2024)



© Ville d'Elven

L'ABC : méthodologie générale



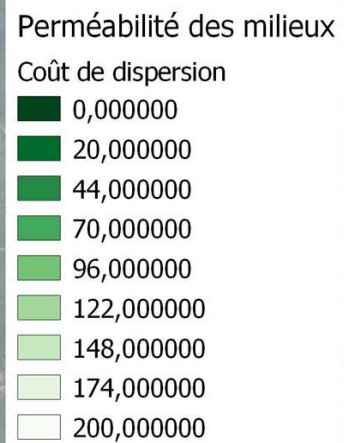
Plus d'informations : Guide ABC (2022) : [Mettre en place un Atlas de la biodiversité communale \(ABC\)](#) | [Le portail technique de l'OFB](#)



Corridors écologiques en semi-ouverts Capacité de dispersion de la Tortue d'Hermann

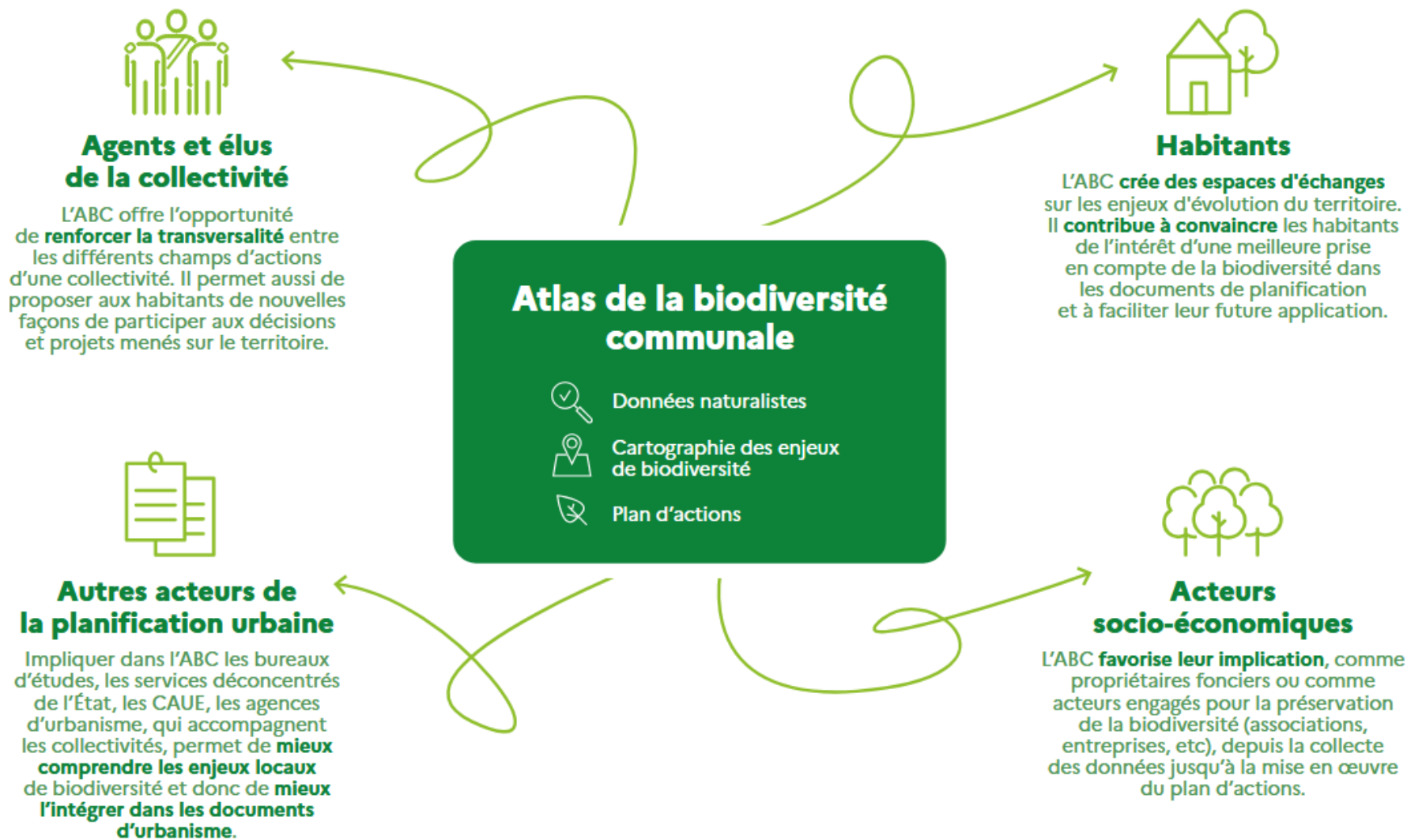


EXEMPLE:
CARTOGRAPHIE
ENJEUX
Tortue Hermann
ABC TALLONE
(CPIE)



0 1 2 km

L'ABC, créateur de liens.....

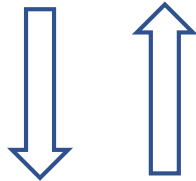


L'ABC : un outil indispensable pour des projets de territoire favorables à la biodiversité



Atlas de la biodiversité communale (ABC)
*Soutien financier sur 3-4 ans
renforcement de capacités*

Mise en
action



Connaître et
mobiliser

Capitale française de la biodiversité
Valorisation des meilleurs expériences



Bien connaître les atouts et
les faiblesses du territoire



Mobiliser activement les
acteurs locaux

Établir un plan d'actions



Définir des axes
stratégiques

Projet de territoire

Planification territoriale
*Plans locaux d'urbanisme,
SCoT, PCAET, PAT, plans
paysage,...*

Contractualisation
*Etat : CRTE, contrats de
ville,....
Région : CRST, contrats
nature, de territoire,...*

Politique locale
*Climat, eau, énergie,
aménagement, logement,
éducation, développement
économique,...*

Zoom sur les liens entre ABC et documents d'urbanisme

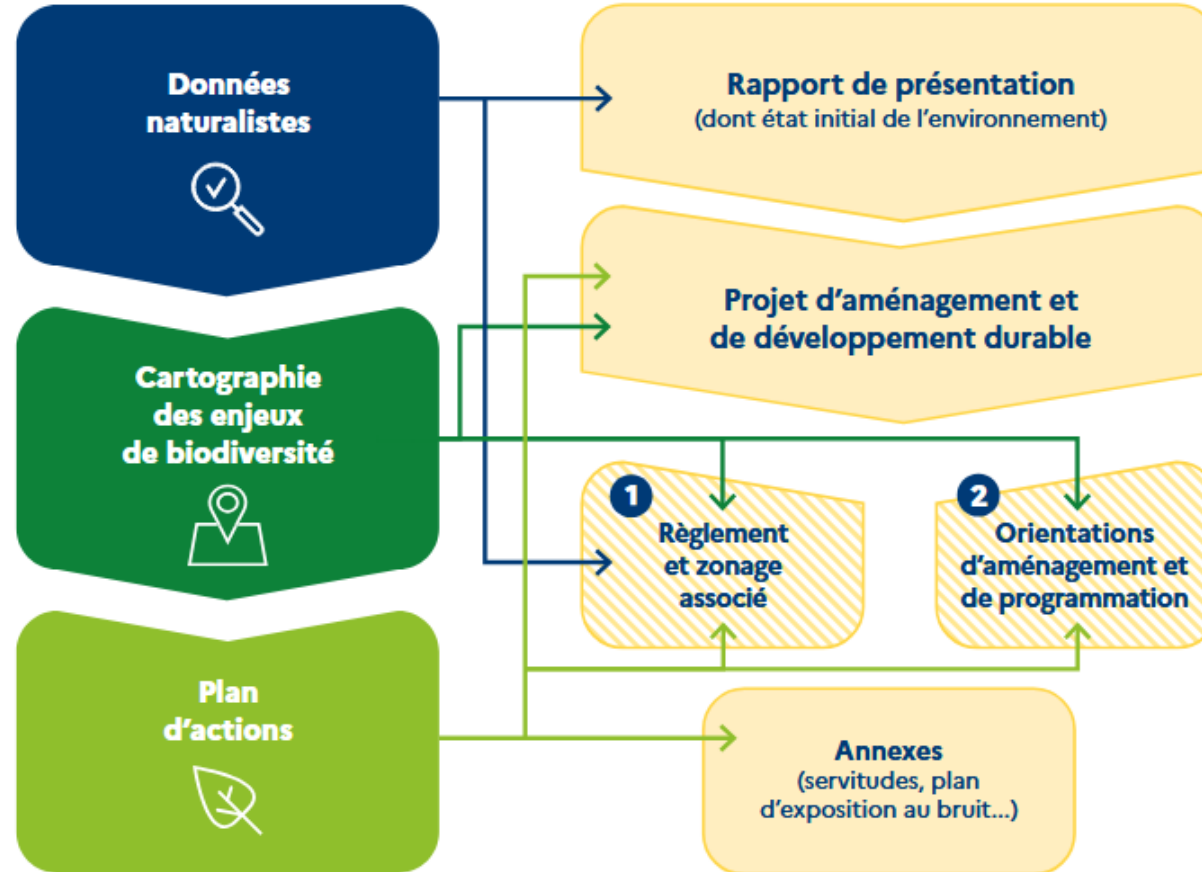
Les articulations entre ABC et pièces du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

FOCUS

Sur un territoire sans plan local d'urbanisme, une commune peut identifier et protéger des éléments d'intérêt écologique, paysager ou patrimonial et définir, si nécessaire, les prescriptions pour assurer leur protection⁷. Ainsi, même en l'absence d'un PLU, l'ABC peut aider à identifier des enjeux biodiversité à intégrer dans une carte communale.

Atlas de la biodiversité communale

Plan local d'urbanisme



1 Les outils mobilisables

- Zonage N ou A
- Emplacements réservés
- Espaces de continuité écologique
- Espaces boisés classés
- Secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
- Éléments de paysage à protéger
- Règles sur les clôtures
- etc

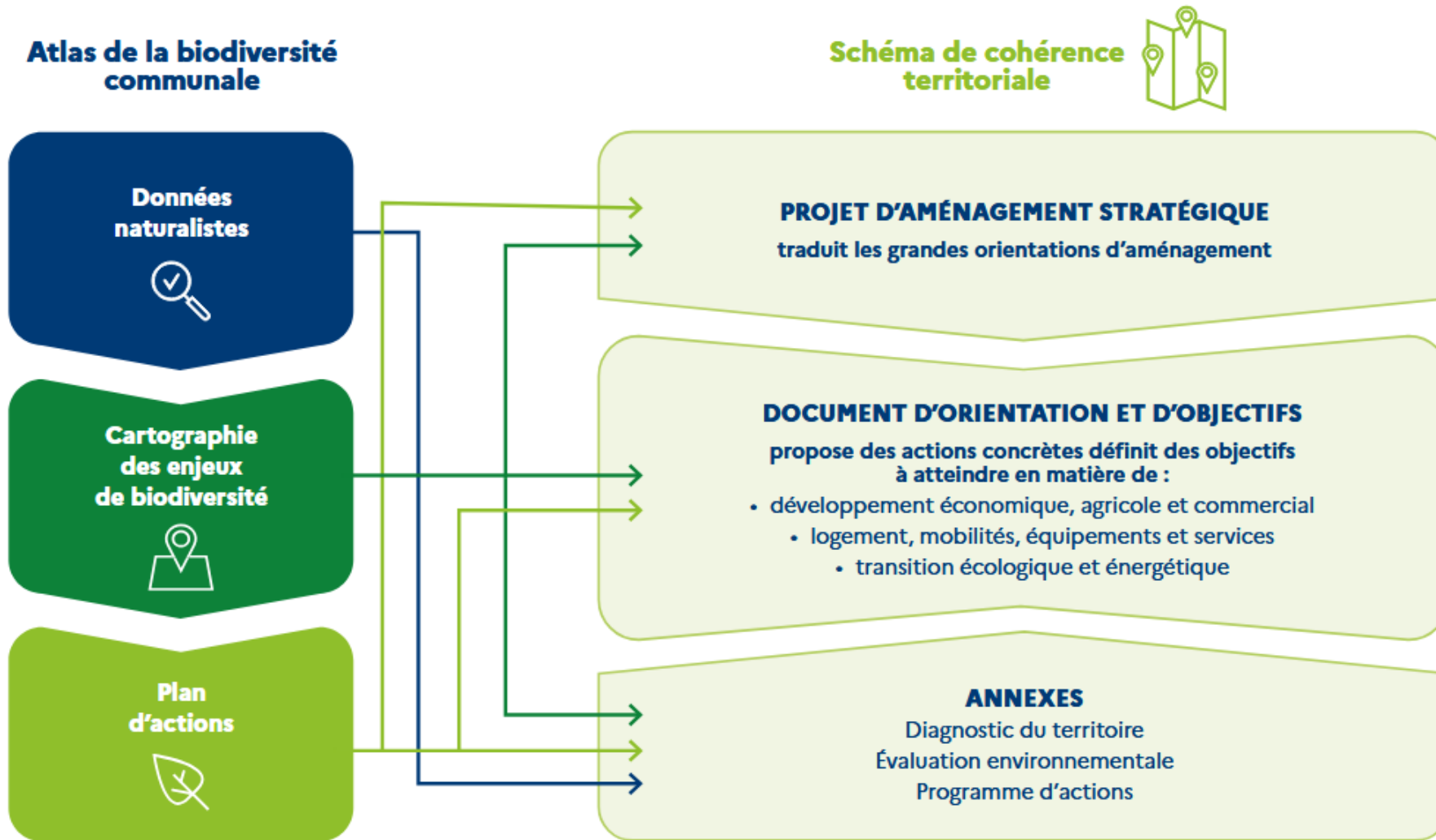
2 Les différents types d'OAP

- OAP de mise en valeur des continuités écologiques
- OAP portant sur des secteurs à renaturer
- OAP sur d'autres thèmes ou secteurs géographiques

 **Dispositions opposables aux tiers**

⁷ Article L111-22 du code de l'urbanisme

Les articulations entre ABC et pièces du Schéma de cohérence territoriale



Les attentes dans les projet d'ABC en matière d'urbanisme

Des attentes traduites dans la grille d'évaluation utilisée pour l'examen des dossiers de candidature de l'AAP ABC

- « Le porteur **dispose de la compétence en matière de document d'urbanisme** (SCoT, PLU ou carte communale), ou démontre explicitement la pertinence du projet pour la structure ayant cette compétence (ex : PNR portant un projet sur une commune ou une intercommunalité disposant de la compétence en matière de document d'urbanisme) »
- Le porteur détaille **comment l'ABC alimentera les processus d'élaboration et/ou d'évolution** des documents d'urbanisme sur le territoire (= portée juridique)
- La collectivité détaille **l'articulation des calendriers** entre ABC et exercices de planification urbaine
- La collectivité propose de **s'appuyer sur l'ABC pour mieux concilier biodiversité aménagement du territoire**



Les critères liés à l'urbanisme représente **10 points sur 40**
Les autres critères sont également à articuler avec les objectifs liés à l'urbanisme
(plan d'action post-ABC, cartographies des enjeux, contextes du territoire,...)

Ressources et modalité de dépôt

Pour aller plus loin, des ressources :

Plateforme abc.naturefrance : <https://abc.naturefrance.fr/>

- Recensement des ABC
- Mise à disposition des productions (rapports, cartes...)

Portail technique OFB : « Mettre en place un ABC »

<https://professionnels.ofb.fr/fr/mettre-en-place-un-abc>

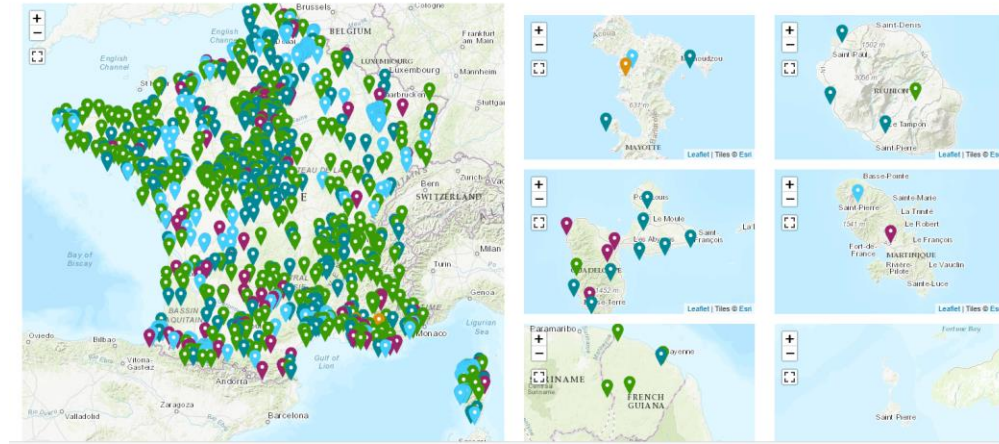
- Boîte à outils
- Replays des webinaires
- Foire aux questions
- Ressources (notamment après l'ABC)
- *A venir : fiches retours d'expérience*

Recensement des ABC

Rechercher si votre commune, votre région ou votre département a établi un atlas de la biodiversité communale

1104 atlas trouvés pour les critères de recherche suivants

Commune: Région: Département: Recherche



PORTAL TECHNIQUE
Le site pour les professionnels de la biodiversité

Actualités Appels à projets Agenda EN

APPUI ET INTERVENTION GESTION ET PRESSIONS MILIEUX ESPÈCES DOCUMENTATION

ACCUEIL > APPUI ET INTERVENTION > POLITIQUES PUBLIQUES

Mettre en place un Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC. Cette rubrique fournit différentes ressources et une boîte à outils afin d'accompagner techniquement les porteurs de projet.

Un Atlas de la biodiversité communale, qu'il soit mené à l'échelle d'une commune, d'un groupement de communes ou d'une structure intercommunale, permet de :

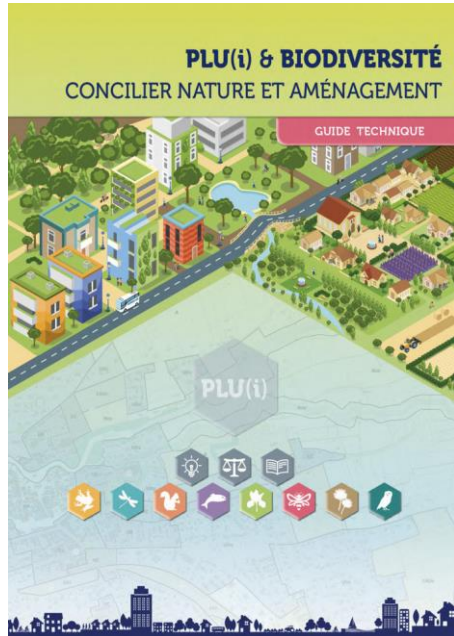
- mieux connaître la biodiversité de son territoire : la réalisation d'un ABC permet d'acquies une connaissance naturaliste synthétique de la biodiversité à l'échelle du territoire, notamment par la production de cartographies,
- sensibiliser et mobiliser habitants et acteurs : en favorisant la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, acteurs locaux et habitants, au-delà des cercles d'initiés, l'ABC implique l'ensemble des acteurs et citoyens,
- faciliter le passage à l'action : l'ABC constitue une aide à la décision lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales, notamment par la réalisation d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité qui sera ensuite mis en œuvre dans le temps. La cartographie partagée des enjeux, pièce maîtresse d'un projet d'ABC réussi, permet notamment de nourrir les réflexions stratégiques en amont de l'évolution des documents d'urbanisme. Plus largement et dans cette optique, la réalisation d'un ABC permet ainsi de lutter contre l'artificialisation des sols.

Documents de présentation Les communes lauréates Les partenaires ainsi que les informations sur la campagne de financement 2024 sur ofb.gouv.fr

LA REVUE DU NET ABC

Biodiversité
Revue de presse et du net par le Pôle ...
Géré par DocBiodiv

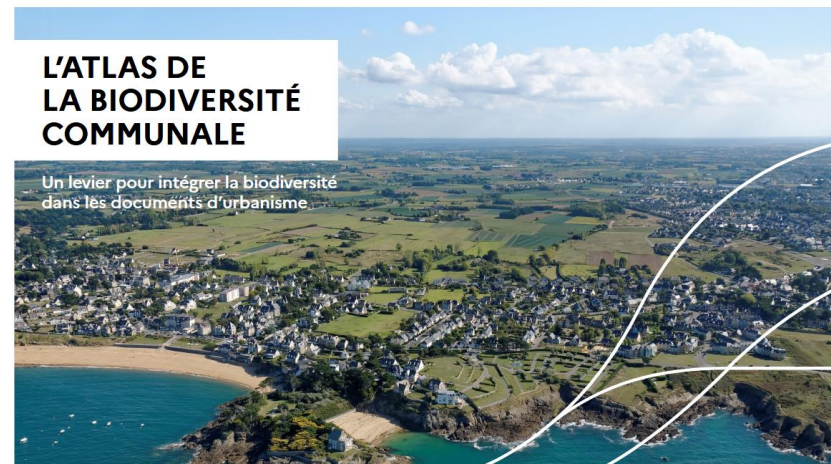
Quelques ressources-clés sur l'urbanisme



Guide « [PLU\(i\) et biodiversité : concilier nature et aménagement](#) »
de l'ARBE PACA

Sur le [portail technique de l'OFB](#) :

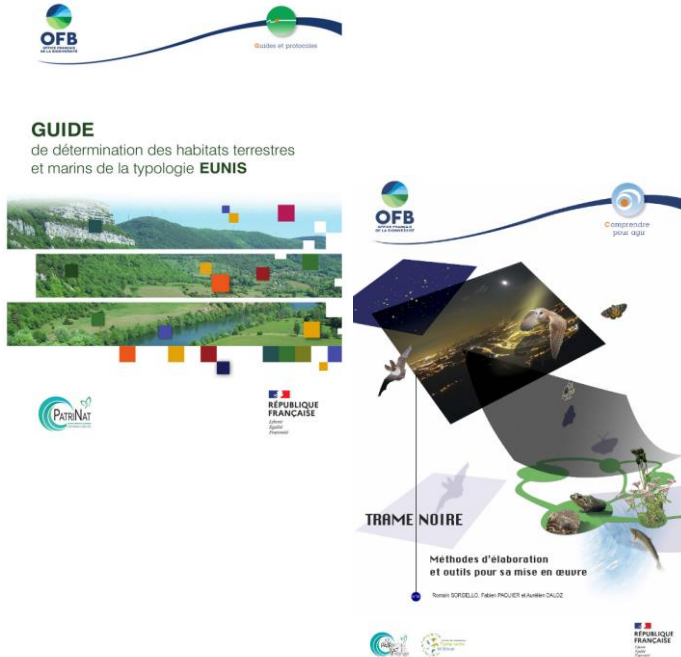
- Le [webinaire thématique](#) sur l'articulation entre ABC et documents d'urbanisme de L'OFB et la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF) ;
- Le [centre ressource Trame Verte et Bleue \(TVB\)](#)



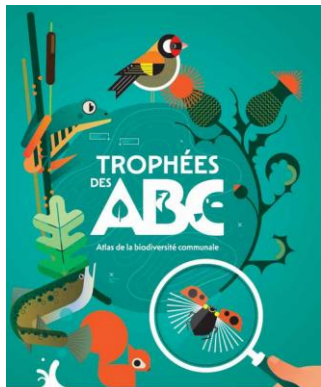
Le guide « [L'Atlas de la biodiversité communale : Un levier pour intégrer la biodiversité dans les documents d'urbanisme](#) »

Quelques ressources-clés

Connaissance



Passage à l'action



VIGIE NATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

Mobilisation



I. Faire de la biodiversité un enjeu transversal de la mandature	II. Préserver le patrimoine naturel pour renforcer l'attractivité locale	III. Développer la commune sans artificialiser les sols	IV. Choisir la gestion écologique pour des espaces publics accueillants
V. Connaître la biodiversité locale pour valoriser le territoire	VI. Conjuguer bien-être des habitants et biodiversité	VII. Gérer durablement les ressources en eau à l'échelle de sa commune	VIII. Mieux cohabiter avec la faune sauvage locale
IX. Aménager sa commune grâce aux solutions fondées sur la nature	X. Ancrer son territoire au sein d'une trame écologique	XI. Accueillir les espèces du bâti	

Avec le soutien financier de : OFB
OFFICE FRANÇAIS de la Biodiversité

Contexte des ABC depuis 2024 : la Stratégie nationale biodiversité 2030

- L'ABC comme accélérateur de politiques publiques favorables à la biodiversité : mesure-clé de cette stratégie

Programme adossé au « Fonds Vert » depuis 2024

- Insertion de la mesure ABC sur la plateforme Aides territoires dédiée au Fonds vert



Accompagner l'action des collectivités territoriales — Mesure 30

La biodiversité est par nature un sujet territorial. De nombreuses collectivités locales proposent déjà des solutions et montrent qu'il est possible d'agir. Le défi des prochaines années est de généraliser les solutions les plus efficaces, conforter la planification écologique pour la pérennité des activités humaines dans un équilibre avec la biodiversité, d'accompagner les collectivités dans leurs démarches en ce sens et d'engager un plan ambitieux de formation des élus. L'objectif sera ainsi d'aider à une application efficace de la séquence Éviter-Réduire-Compenser, et d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les différents documents d'urbanisme et de planification territoriale et de **mettre à disposition des collectivités les outils nécessaires, comme par exemple les Atlas de la biodiversité communale (ABC).**

Les modalités de la campagne 2025

www.ofb.gouv.fr/abc

Cahier d'accompagnement consultable sur Aides Territoires:
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/61e1-mieux-connaître-et-mobiliser-pour-agir-pour-l/>



Plafond d'aide: 250 000€/projet
Taux d'aide: 80% du coût du projet



Métropole et Outre-mer



Collectivités et établissement publics
+ Associations (OM uniquement)



Projets : de 36 à 48 mois



Dépôt en continu tout au long de 2025
via Aides-Territoires

Extraction réalisée à des dates clés dans
l'année pour examen des dossiers

Les modalités de la campagne 2026 ne sont pas encore connues, mais le cadre restera relativement similaire

.....Pour la mise en place de partenariats.....

Pour la réalisation et l'animation de la démarche :

Association naturalistes, associations d'élus, collectivités, Conservatoires d'Espaces Naturels, PNR, services de l'Etat

Partenaires associatifs et institutionnels historiques des ABC :



.....et d'une gouvernance partagée du projet

- Un **comité de pilotage** chargé de valider les orientations, de suivre et de veiller au bon déroulement du projet selon les objectifs fixés (élus, représentants des partenaires, des services, l'OFB, les financeurs,...)
- Un **comité technique** pour assurer la mise en œuvre concrète du projet (techniciens, partenaires techniques et scientifiques, agents de la collectivités,...)

→ Une gouvernance à construire et à adapter en fonction des besoins du territoire

Merci de votre attention !

Vos contacts en Corse :

Direction interrégionale – Service Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires (AAMT) :

- Dorian Michelet
dorian.michelet@ofb.gouv.fr
- Dominique Beaudou
dominique.beaudou@ofb.gouv.fr
- David Moulin
david.moulin@ofb.gouv.fr

Dans votre département :

- 2A : Enguerand Ollier de Marichard
enguerrand.ollier-de-marichard@ofb.gouv.fr
- 2B : Olivier Granger
olivier.granger@ofb.gouv.fr